



N° 04/2021/CTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/01/2021
Date d'affichage	22/01/2021
Date de séance	28/01/2021

L'an deux mille-vingt-un, le vingt-huit du mois de janvier à 16 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de TARAVAO en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Anthony, le Maire.

Etaients présents :

Nombre de conseillers	Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration	VOTE		ABSTENTION
					POUR	CONTRE	
En exercice	33	JAMET Anthony, Maire	X			X	
Présents	27	GARBUTT Hugo, 1 ^{er} Adjoint	X			X	
Procuration	06	VIVISH Titaua, 2 ^{ème} Adjoint	X			X	
Absents	00	LENOIR Patricia, 3 ^{ème} Adjoint		X	Titaua VIVISH	X	
Votants	31	TERAITETIA Annabella, 4 ^{ème} Adjoint	X			X	
Pour	25	ZINGUERLET Jean-Marc, 5 ^{ème} Adjoint		X	Sandy HIRIGA	X	
Contre	06	DUFOUR Robert, 6 ^{ème} Adjoint		X	Hugo GARBUTT	X	
Abstention	02	FANAURA Saindy, 7 ^{ème} Adjoint	X			X	
Délibération N°04/2021/CTE Portant création des emplois permanents de la commune de Tairapu-Est Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux		PERRY Tarona, 8 ^{ème} Adjoint	X			X	
		METUA Pierrot, 9 ^{ème} Adjoint	X			X	
		OMAR Béatrice, Conseillère Municipale	X			X	
		RUA Claude, Conseiller Municipale	X			X	
		HAAN Tepora, Conseillère Municipale	X			X	
		WINCHESTER Sandra, Conseillère Municipale	X			X	
		LUCAS Bruno, Conseiller Municipal	X			X	
		CASTANET Rosa, Conseillère Municipale	X			X	
		DOMINGO Mapuna, Conseillère Municipale	X			X	
		PAPAURA Gervais, Conseiller Municipal	X			X	
		AMARU Vanina, Conseillère Municipale	X			X	
		ROIRO Jimmy, Conseiller Municipal	X			X	
		PATER Marcel, Conseiller Municipal		X	Annabelle TERAITETIA	X	
		HAMBLIN Ueva, Maire-Délégué de Tautira	X			X	
		MARERE Séverine, Conseillère Municipale		X	Ueva HAMBLIN	X	
		LUCAS Béatrice, Conseillère Municipale	X				X
		CHUNG SAO Willy, Conseiller Municipal		X	Béatrice LUCAS		X
		TEURU Séverine, Conseillère Municipale	X				X
		TEKURIO Moroni, Maire-Délégué de Faaone	X				X
		TETUAITEROI Pauline, Conseillère Municipale	X				X
	RICHMOND Stanly, Conseiller Municipal	X				X	
	GANIVET Antoine, Conseiller Municipal	X			X		
	SUHAS Mata, Conseillère Municipale	X					X
	ATANI Hérold, Maire-Délégué de Pueu	X			X		
	NENA Naura, Conseillère Municipale	X					X

Formant la majorité des membres en exercice.



NOTE DE PRESENTATION
N°04/2021/CTE

OBJET : Portant création des emplois permanents de la commune de Tairapu-Est

Le Maire informe l'assemblée délibérante que, conformément à l'article 36 de l'ordonnance 2005-10 du 4 janvier 2005, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services ou de suppression d'emploi la décision est soumise à l'avis préalable du comité technique paritaire.

Le Maire explique qu'au regard de l'activité opérationnelle croissante et compte tenu des besoins exprimés, il est nécessaire de renforcer les services de sécurité.

Il est ainsi proposé de créer 5 emplois permanents :

- 1 emploi de chef d'agrès
Le Maire propose la création d'un emploi permanent à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de trente-neuf heures (39h), du cadre d'emploi « application », catégorie C, au grade de « sergent » de la spécialité « sécurité civile », avec pour missions principales le commandement du personnel d'un véhicule d'intervention comprenant un équipage et un équipement matériel de secours dans le cadre des opérations de lutte contre les incendies, de secours à des personnes, de protection des biens et de l'environnement et la formation du personnel ;
- 1 emploi de sapeur-pompier
Le Maire propose la création d'un emploi permanent à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de trente-neuf heures (39h), du cadre d'emploi « exécution », catégorie D, au grade de « sapeur » de la spécialité « sécurité civile », avec pour mission principale la réalisation de l'essentiel des interventions techniques de la commune ;
- 1 emploi de conducteur de poids-lourds
Le Maire propose la création d'un emploi permanent à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de trente-neuf heures (39h), du cadre d'emploi « application », catégorie C, aux grades d'« adjoint » ou d'« adjoint principal » de la spécialité « technique », avec pour mission principale la conduite et manœuvre d'un véhicule poids lourd sur la voie publique et les chantiers ;
- 2 emplois d'agent technique polyvalent
Le Maire propose la création de deux emplois permanents à temps non-complet, pour une durée mensuelle de service de cent quatorze heures (114h), du cadre d'emploi « exécution », catégorie D, aux grades d'« agent », d'« agent qualifié » ou d'« agent principal » de la spécialité « technique », avec pour mission principale l'exécution des interventions techniques de la commune ;

Les missions de ces 5 emplois pourront évoluer en fonction des responsabilités qui leurs seront confiées, dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur.

Tel est le projet de délibération qui vous est soumis pour approbation.



Commune de Taiarapu-Est

DELIBERATION N°04/2021/CTE du 28/01/2021

Portant création des emplois permanents de la commune de Taiarapu-Est

- LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAIARAPU EST -

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du Maire de la commune ;**

- *Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;*
- *Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;*
- *Vu la loi n°71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le Territoire de la Polynésie française ;*
- *Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics rendue applicable le 1^{er} mars 2008 ;*
- *Vu l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ;*
- *Vu le décret n°72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le Territoire de la Polynésie française ;*
- *Vu le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;*
- *Vu le décret n°2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;*
- *Vu l'arrêté n°1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emploi « application » ;*
- *Vu l'arrêté n°1119 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emploi « exécution » ;*
- *Vu les nécessités de service ;*
- *Vu l'avis de la commission n°1 en charge des finances du 27/01/2021 ;*
- *Où l'exposé du Maire ;*

Après en avoir délibéré en sa séance du 28/01/2021

ADOPTE

Article 1^{er} : Le conseil municipal autorise la création des emplois suivants :

- 1 emploi permanent de chef d'agrès, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de trente-neuf heures (39h), du cadre d'emploi « application », catégorie C, au grade de « sergent » de la spécialité « sécurité civile », afin de réaliser les missions telles que définies dans la fiche de poste ;
- 1 emplois permanent de sapeur-pompier, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de trente-neuf heures (39h), du cadre d'emploi « exécution », catégorie D, au grade de « sapeur » de la spécialité « sécurité civile », afin de réaliser les missions telles que définies dans la fiche de poste ;
- 1 emploi permanent de conducteur de poids-lourds, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de trente-neuf heures (39h), du cadre d'emploi « application », catégorie C, aux grades d'« adjoint » ou d'« adjoint principal » de la spécialité « technique », afin de réaliser les missions telles que définies dans la fiche de poste ;
- 2 emplois permanent d'agent technique polyvalent, à temps non-complet, pour une durée mensuelle de service de cent quatorze heures (114h), du cadre d'emploi « exécution », catégorie D, aux

grades d'« agent », d'« agent qualifié » ou d'« agent principal » de la spécialité « technique », afin de réaliser les missions telles que définies dans la fiche de poste.

Article 2 : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Article 3 : Le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 4 : La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit. Elle est transmise au Chef de la Subdivision administrative des Îles du Vent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

JAMET Anthony

Le maire de la commune de Tairapu-Est, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte transmis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française le ..0.5.FEV. 2021.....



**Chef d'agrès
(tout engin)**

IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom		Spécialité	Sécurité civile
Nom marital		Cadre d'emploi	Application
Prénom(s)		Grade	Sergent
Date et lieu de naissance		Echelon	
Statut	FPC		
Diplôme			
Date d'embauche		Date de la prise du poste	
Date de titularisation ou intégration			

PRESENTATION DU SERVICE

Service de rattachement du poste	Centre d'incendies et de secours	HIERARCHIE	
Mission principale	1) Vérifier la préparation opérationnelle des hommes, du matériel et des équipements 2) Superviser et piloter toutes les opérations de secours en tant que 1 ^{er} COS (Secours à personne ou incendie) 3) S'assurer de la remise en état, après chaque intervention, du fonctionnement des matériels et du réapprovisionnement en matériel manquant dans l'engin 4) S'assurer de son bon état physique et de sa capacité opérationnelle ainsi que de ceux des agents 5) Prendre en charge la responsabilité attribuée par le chef de centre sur un des pôles techniques	N+1	Chef de la garde
		N-1	Chef d'équipe, Equipier
Spécificités du poste	Garde de 24h suivie de 48h de repos	Temps de travail	complet

Missions et activités	<p>1) Vérifier la préparation opérationnelle des hommes, du matériel et des équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler la vérification du matériel et des locaux - Passer les consignes concernant les réparations, matériel manquant... - S'assurer du port des tenues par les équipes - S'assurer que les agents sont présents et opérationnels pour constituer les équipes d'intervention - Remonter les informations relatives aux anomalies, au chef de garde <p>2) Superviser et piloter toutes les opérations de secours à personnes, d'extinction d'incendies ou de protection des biens et de l'environnement contre les sinistres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la situation à prendre en charge - Elaborer la stratégie d'intervention - Répartir le travail des équipes pendant les missions, - Etablir un compte-rendu au chef de garde sur le déroulement de la mission - Débriefing avec les équipes après chaque intervention <p>3) S'assurer de la remise en état, après chaque intervention, du fonctionnement des matériels et du réapprovisionnement en matériel manquant dans l'engin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder au réarmement du véhicule, désinfection du matériel et de la cellule <p>4) S'assurer de son bon état physique et de sa capacité opérationnelle ainsi que de ceux des équipiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'entraînement physique quotidien - Participer aux manœuvres et aider à la mise en œuvre des exercices pour les équipes. - Organiser des séances d'instructions et faire des rappels sur les consignes opérationnelles - Apporter du soutien aux agents dans leur préparation aux examens <p>5) Prendre en charge la responsabilité attribuée par le chef de centre sur un des pôles techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter les nettoyages, les remises en état de matériel (poteaux...), véhicules - Procéder aux commandes de matériels - Vérifier le fonctionnement des matériels (sirènes, éclairages, par ex)
Contraintes du poste	<p>Travail en extérieur, en environnement à risque pendant les interventions, sinon au sein du centre</p> <p>Travail en tenue avec les équipements adaptés</p> <p>Horaires de brigades avec amplitude variable en fonction des niveaux d'interventions</p>
Activités secondaires éventuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Formateur

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

SAVOIR	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les procédures et consignes de sécurité individuelles et collectives - Règles de déontologie professionnelle et des règles de confidentialité - Procédures de nettoyage et entretiens des matériels (engins et matériels d'intervention) - Formation de manœuvre et secouriste - PSE1 et 2
--------	--

SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer une équipe et bien communiquer - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelle et collective - Maitriser les matériels d'extinction des feux et lutte contre l'incendie, de secours à victime - Savoir réaliser un bilan secouriste de l'état de la victime - Savoir gérer les situations difficiles (paniques, risques de suicide, violence, agressivité...) - Savoir rassurer la victime, avoir un sens de la psychologie - Savoir exécuter les ordres donnés par son encadrant
SAVOIR ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne condition physique et mentale - Sens du travail en équipe - Dynamique, savoir se maîtriser - Etre un bon soutien moral, être diplomate - Sens du service public - Etre volontaire - Avoir un bon relationnel

<u>Date et signature de l'agent</u>	<u>Date et signature de la hiérarchie</u>	<u>Date et signature du Maire</u>
-------------------------------------	---	-----------------------------------



FICHE DE POSTE 2021

**Equipier
(Conducteur VL, PL)**

IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom		Spécialité	Sécurité Civile
Nom marital		Cadre d'emploi	Exécution
Prénom(s)		Grade	Sapeur
Date et lieu de naissance		Echelon	
Statut	FPC		
Diplôme	Permis VL/PL		
Date d'embauche		Date de la prise du poste	
Date de titularisation ou intégration			

PRESENTATION DU SERVICE

Service de rattachement du poste	Centre d'incendies et de secours	HIERARCHIE	
Mission principale	<p>1) Intervenir, sous l'autorité de son supérieur, pour des opérations de secours à personnes...</p> <p>2) S'assurer de la remise en état, après chaque intervention, du fonctionnement des matériels et du réapprovisionnement en matériel manquant dans l'engin.</p> <p>3) S'assurer de son bon état physique et de sa capacité opérationnelle</p> <p>4) Participer aux tâches quotidiennes du centre.</p> <p>5) Conduire en toute sécurité les véhicules d'interventions pour tous types d'opérations de secours.</p> <p>6) Être responsable de l'état de fonctionnement des engins et matériels d'intervention.</p>	N+1	Chef d'équipe
		N-1	
Spécificités du poste	Garde de 24h suivie de 48h de repos	Temps de travail	complet

Missions et activités	<p>1) Intervenir, sous l'autorité de son supérieur, pour des opérations de secours à personnes, d'extinction d'incendies ou de protection des biens et de l'environnement contre les sinistres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécuter les ordres relatifs aux interventions et appliquer les instructions données pendant les opérations d'intervention - Rendre-compte, oralement, à son supérieur de la mission effectuée, des difficultés rencontrées <p>2) S'assurer de la remise en état, après chaque intervention, du fonctionnement des matériels et du réapprovisionnement en matériel manquant dans l'engin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder au réarmement du véhicule, désinfection du matériel et signaler toute anomalie ou matériel manquant <p>3) S'assurer de son bon état physique et de sa capacité opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'entraînement physique quotidien - Participer aux manœuvres <p>4) Participer aux tâches quotidiennes du centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les nettoyages, les remises en état de matériel (poteaux...), véhicules - Vérifier le fonctionnement des matériels (sirènes, éclairages, par ex5) <p>5) Conduire en toute sécurité les véhicules d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécuter les ordres relatifs au trajet à suivre pour se rendre sur les lieux d'intervention et appliquer les instructions données pendant les opérations d'intervention - Peut décider de ne pas continuer à faire avancer le véhicule si la sécurité est remise en cause.
Contraintes du poste	<p>Travail en extérieur et/ou en environnement hostile. Travail de nuit. Heures de garde avec amplitude variable en fonction de la durée des interventions.</p>
Activités secondaires éventuelles	

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

SAVOIR	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les procédures et consignes de sécurité individuelles et collectives - Règles de déontologie professionnelle et des règles de confidentialité - Procédures de nettoyage et entretiens des matériels (engins et matériels d'intervention) - Formation de manœuvre et secouriste - PSE1 et 2
SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les matériels d'extinction des feux et lutte contre l'incendie, de secours à victime - Savoir réaliser un bilan secouriste de l'état de la victime - Savoir gérer les situations difficiles (paniques, risques de suicide, violence, agressivité...) - Savoir rassurer la victime, avoir un sens de la psychologie - Savoir exécuter les ordres donnés par son encadrant
SAVOIR ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne condition physique et mentale - Sens du travail en équipe - Dynamique, savoir se maîtriser - Sens du service public - Etre volontaire

	- Avoir un bon relationnel
--	----------------------------

<u>Date et signature de l'agent</u>	<u>Date et signature de la hiérarchie</u>	<u>Date et signature du Maire</u>
-------------------------------------	---	-----------------------------------



Conducteur de poids-lourds polyvalent

IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom		Spécialité	Technique
Nom marital		Cadre d'emploi	Application
Prénom(s)		Grade	Adjoint
Date et lieu de naissance		Echelon	
Statut	FPC		
Diplôme	Niveau 3 minimum (DNB, CAP, BEP...)		
Date d'embauche		Date de la prise du poste	
Date de titularisation ou intégration			

PRESENTATION DU SERVICE

Service de rattachement du poste	Technique	HIERARCHIE	
		N+1	Chef d'équipe du service technique
Mission principale	Conduite et manœuvre d'un véhicule poids lourd Contrôle, entretien et maintenance de premier niveau	N-1	
Spécificités du poste	Profession et conditions d'exercice réglementées Coordination de l'activité des ouvriers à pied	Temps de travail	complet
Missions et activités	<ul style="list-style-type: none"> Conduite du véhicule Respecter les règles de la circulation routière Conduire avec habileté et prudence dans des conditions parfois difficiles (intempéries, aléas divers) Réagir rapidement en présence d'un événement soudain Pratiquer une conduite économique et responsable Se concentrer sur la conduite et maintenir son attention Adapter les gestes et postures à la situation Suivre ou choisir un itinéraire adapté aux conditions de circulation et à l'état de la chaussée Adapter ou optimiser un parcours Manœuvre du véhicule Choisir le véhicule adapté au travail demandé et ses équipements Manœuvrer le véhicule avec dextérité et précision Effectuer un balisage adapté aux travaux si nécessaire Contrôle, entretien et maintenance du véhicule Détecer et informer des dysfonctionnements du véhicule Effectuer l'entretien courant du véhicule 		

	Réaliser réparations et dépannages simples Tenir le véhicule en parfait état de propreté Renseigner le carnet de bord du véhicule
Contraintes du poste	Exposé au bruit et à la poussière
Activités secondaires éventuelles	Divers travaux de manutention

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

SAVOIR	Procédures d'entretien d'un poids-lourds Maintenance de premier niveau Mécanique Hydraulique Pneumatique Règles et consignes de sécurité
SAVOIR FAIRE	Vérifier le fonctionnement d'un poids-lourds Surveiller et contrôler le chargement des matériaux (répartition, poids, ...) par rapport aux spécificités de véhicule Manœuvrer l'engin en fonction du terrain (nature du sol, dénivelé, risques électriques, ...) et de la circulation sur le chantier Transporter les matériaux d'extraction et les déblais Collecter les matériaux d'extraction et les déblais
SAVOIR ETRE	Patient Concentré Methodique

<u>Date et signature de l'agent</u>	<u>Date et signature de la hiérarchie</u>	<u>Date et signature du Maire</u>



Agent technique polyvalent

IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom		Spécialité	Technique
Nom marital		Cadre d'emploi	Exécution
Prénom(s)		Grade	Agent
Date et lieu de naissance		Echelon	
Statut	FPC		
Diplôme			
Date d'embauche		Date de la prise du poste	
Date d'intégration ou de titularisation			

PRESENTATION DU SERVICE

Service de rattachement du poste	Technique	HIERARCHIE	
		N+1	Chef d'équipe du service technique
Mission principale	Réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune	N-1	
Spécificités du poste	Polyvalence	Temps de travail	complet
missions et activités	<p>Propreté des espaces publics, sites communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel nécessaire lié à son activité - Entretien des espaces verts communaux - Nettoyage des locaux administratifs, techniques - Entretien courant et rangement du matériel utilisé - Ramasser et trier les déchets - Respecter les règles de sécurité <p>Travaux divers d'entretien et de construction des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des travaux courants de maçonnerie, plomberie, peinture, etc... - Nettoyer les gouttières, curer les caniveaux - Déboucher les fosses d'eaux usées et vannes - Respecter les règles de sécurité sur les chantiers - Veiller à la propreté du chantier après chaque intervention <p>Travaux de manutention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la livraison de matériels divers (tables, chaises, chapiteaux,...) - Assurer le montage et démontage des chapiteaux - Entretien et nettoyage le matériel mis à disposition 		

Contraintes du poste	Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé ; Gestes répétitifs ; Port occasionnel de charges
Activités secondaire éventuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Cimetière : creuser et fermer les fosses - Entretien de la voirie, nettoyage, curage des fossés - Renfort auprès des équipes de ramassage des déchets ménagers - Renfort auprès des équipes hydraulique

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

SAVOIR	Techniques de maçonnerie, peinture de menuiserie et de soudure; Techniques d'entretien du système électrique et du système de plomberie ; Techniques et pratiques locales d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, taille douce, arrosage, utilisation des désherbants et produits phytosanitaires, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation ...); Techniques d'entretien de la voirie (exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements); Techniques de fonctionnement des différents types d'outillages et matériels ; Maîtrise du matériel et des produits ; Gestes et postures de la manutention manuelle ; Techniques de maintenance et d'entretien du matériel ; Réglementation hygiène et sécurité
SAVOIR FAIRE	Effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements (maçonnerie, peinture, menuiserie, métallerie, électricité, plomberie); Ramasser les feuilles mortes ; Tondre la pelouse ; Désherber manuellement ou chimiquement ; ; Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels ; Détecter les dysfonctionnements, les anomalies dans un bâtiment, des équipements ; Rendre compte à la hiérarchie ; Lire et comprendre un plan ; Lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité ; Participer aux réunions de chantiers ; Appliquer les règles et consignes de sécurité du travail ; Utiliser les produits et matériels d'entretien et de nettoyage des voies et espaces publics ; Conduire un véhicule ; Lire et comprendre une notice d'entretien ; Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition ; Détecter les dysfonctionnements du matériel ; Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites
SAVOIR ETRE	Sens de l'écoute et de l'observation ; Rigueur ; Dynamisme et réactivité ; Bonne résistance physique

<u>Date et signature de l'agent</u>	<u>Date et signature du chef de service</u>	<u>Date et signature du Maire</u>